

Saint-Juéry, le 12/06/2020

Monsieur le président

Formation inter-juridictions
expérimentation de la certification des
comptes publics locaux
Cour des Comptes
13 rue de Cambon
75100 PARIS CEDEX 01

Finances et budget

N/Réf : SGC/SA/2020 35

Objet : Expérimentation certification des comptes

Affaire suivie par Stéphane AVIZOU

Tél. : 05 63 76 05 21

Courriel : stephane.avizou@grand-albigeois.fr

Monsieur le président,

Nous avons reçu le relevé d'observations provisoires (ROP) relatif au contrôle de la maîtrise des risques et au suivi de la mise en œuvre des recommandations du Diagnostic Global d'Entrée (DGE) réalisé par votre juridiction dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes publics locaux.

Je note avec satisfaction que vous relevez que « la communauté d'agglomération de l'Albigeois a engagé des premières actions pertinentes » et que « la mise en œuvre des recommandations émises lors du diagnostic global d'entrée et des examens ciblés devraient permettre aux professionnels du chiffres de disposer des éléments d'assurance nécessaires lors de la certification des comptes ». L'analyse des offres de la mission de certification des comptes de l'agglomération pour les années 2020 à 2022 est finalisée et le marché sera notifié d'ici la fin du mois de juin.

Votre rapport fait ressortir que sur les treize recommandations du DGE, quatre n'auraient pas connu de début d'exécution : formalisation des contrôles afférents au processus de paie, contrôle périodique des habilitations au système d'information financière, gestion comptable des stocks de fournitures et rapprochement des inventaires comptable et physique des immobilisations.

S'agissant de la formalisation du processus de paie, ce travail a été réalisé avec le cabinet MAZARS dans le courant des mois de janvier et février dernier. Vous trouverez en pièce-jointe les logigrammes de contrôle interne relatifs à ce processus. Ils seront validés lors de la prochaine réunion du comité de pilotage chargé du suivi de l'expérimentation de la certification des comptes.

Le contrôle périodique des habilitations informatiques du système d'information financier a été inclus dans le plan d'action relatif au contrôle interne du processus achats qui a été présenté à l'ensemble des chefs de service le 13 mars dernier (cf diaporama en pièce-jointe). La première revue des habilitations sera organisée avant les congés d'été.

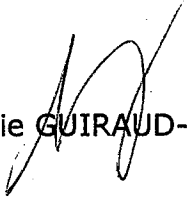
Concernant la gestion comptable des stocks, celle-ci est progressivement mise en place depuis le début de l'année 2020 pour les produits de traitement de la régie d'eau potable et les acquisitions de masques réalisées pour faire face à la crise du COVID-19.

Enfin, l'agglomération mène depuis plusieurs mois des actions visant à fiabiliser son actif immobilisé. Ce travail a débuté par une mise en concordance de l'inventaire comptable et de l'actif du comptable public. Cette mise en concordance est en cours d'achèvement. Dès qu'elle sera finalisée, l'agglomération débutera les travaux de rapprochement des inventaires comptable et physique des immobilisations.

Tels sont les éléments d'information que nous souhaitons vous apporter.

Restant à votre disposition et écoute, je vous prie de recevoir, monsieur le président, l'assurance de ma considération respectueuse.

La présidente,


Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL